

CHAPITRE HUIT

LA FERTÉ EN BRIE, OU LA NAISSANCE D'UNE INDUSTRIE (? –XV^E SIÈCLE)

LA SCÈNE SE PASSE DEVANT UN GROS MOULIN respirant l'opulence. Un bourgeois endimanché, chapeau melon sur le crâne, souliers vernis aux pieds, vaste bedaine habillée de flanelle et barrée par une longue chaîne de montre, interpelle le propriétaire des lieux¹. *Hola amigo, de vuelta ya de La Ferté? A dondè compraste tus muelas?* (« Salut l'ami, déjà de retour de La Ferté? Où as-tu acheté tes meules? »). Le meunier, tranquillement attablé, pipe au bec, verre de vin à portée de la main et panama sur la tête, répond nonchalamment. *A la société du Bois de la Barre, pues es la unica casa en La Ferté-sous-Jouarre, garantizanda la calidad y la procedencia de sus piedras* (« À la société du Bois de la Barre, parce que c'est la seule maison à La Ferté-sous-Jouarre, garantissant la qualité et la provenance de ses pierres »). L'image sur laquelle cette scène apparaît n'est pas datée, mais les caractères imprimés, l'aspect du papier et les vêtements dessinés désignent la fin du XIX^e siècle ou le début du XX^e. Son but saute aux yeux ; elle entend promouvoir les meules d'une petite cité de la Brie, La Ferté-sous-Jouarre, auprès des meuniers sud-américains.

Une entreprise élevée au rang de société, l'emploi d'une publicité imprimée, des produits vendus à l'étranger : nous sommes ici bien loin des débouchés étriqués des meulières locales et même des succès plus affirmés des carrières régionales. De fait, les entreprises de La Ferté ont connu un développement sans commune mesure avec celui atteint par les autres meulières de France et même du monde. Au XIX^e siècle, leur réputation est telle qu'elles emploient des milliers d'ouvriers et exportent leurs pierres jusqu'en Australie et en Nouvelle-Zélande² ! Les pages à venir s'attacheront à découvrir cette pierre et ces carrières singulières, puis s'efforceront de retrouver leurs origines.

*
**

LA « MEILLEURE PIERRE DU MONDE »

Sous l'Ancien Régime, on appelait « briardes » ou « pierres de La Ferté », les meules censées venir de la petite cité des bords de Marne. En réalité, les pierres ainsi nommées pouvaient tout autant provenir d'autres localités : de villages situés dans la vallée de la Marne, comme Saâcy, Chamigny ou Montreuil-aux-Lions ; de la vallée du Petit-Morin, par exemple de Jouarre ou de Saint-Cyr, mais aussi de beaucoup plus loin comme de Montmirail, en Champagne, ou de la vallée de Chevreuse, au sud de Paris. « La Ferté » s'entendait alors davantage comme une marque de fabrique ou de commercialisation que comme une appellation d'origine strictement



Hola, amigo', de vuelta ya de La Ferté? A dondè compraste tus muelas? A la **Société du Bois de la Barre**, pues es la unica casa en **La Ferté-sous-Jouarre**, garantizanda la calidad y la procedencia de sus piedras.

*Publicité espagnole
ou latino-américaine
pour les meules de La Ferté,
fin XIX^e-début XX^e siècle.
Coll. Bibliothèque municipale de La
Ferté-sous-Jouarre, avec l'aimable
autorisation de M^{me} D. Spiteri.*

1 Danièle Spiteri et Chantal Reaux, *De la pierre au moulin. Catalogue de l'exposition sur l'industrie meulière à La Ferté-sous-Jouarre*, La Ferté-sous-Jouarre, Bibliothèque municipale, 1993, p. 21 : reproduction d'une publicité sans date ni mention d'origine, imprimée sur une feuille volante au format 13 x 18 cm.

2 Owen Ward, *French millstones. Notes on the millstone industry at La Ferté-sous-Jouarre, s.l.*, The international molinological society, 1993, p. 8.

délimitée géographiquement³. De fait, les couches de terrain dont elles étaient extraites, loin de se cantonner au seul territoire fertois, s'étendent sur une surface égale à celle d'un département et se retrouvent en de nombreux points du bassin parisien⁴. Vers l'est, elles traversent la Brie et la Champagne occidentale, jusqu'aux abords de Reims et d'Épernay. À l'ouest, elles s'enfoncent sous la Beauce et se prolongent à travers Hurepoix et Vexin jusqu'aux portes de la Normandie. Curieusement, la carte de ces couches reproduit la forme d'une gigantesque moitié de meule, qui aurait 250 kilomètres de diamètre et dont l'œil se trouverait à Paris et dans le Val-de-Marne.

Cette meulière du bassin parisien est une roche sédimentaire, née à la fin de l'ère tertiaire et au début de l'ère quaternaire. Elle est issue soit d'une gangue sablo-argileuse, soit des couches de calcaire déposées il y a 20 ou 30 millions d'années au fond de l'ancien grand lac qui s'étendait aux environs de Paris. Au cours du Pliocène supérieur en Beauce (ère tertiaire), et durant le Pléistocène inférieur en Brie (ère quaternaire), le sommet de ces couches sablo-argileuses et calcaires s'est retrouvé immergé et a connu une altération superficielle qui les a changées en meulières (on parle de processus de *meulièrement*). Exposés aux pluies d'un climat

Une meule de La Ferté.
Collection Jacques Beauvois,
Saâcy-sur-Marne.



longtemps chaud et humide, les calcaires se sont transformés par dégagement de la trame silicifiée puis ont été altérés par désilification partielle, donnant une « meulière de désilification ». La gangue argilo-sableuse quant à elle, a évolué par mobilisation et redistribution de la silice et a donné naissance à une meulière altérée.

Une fois achevé, ce processus de meulièrement a enfanté des roches d'aspect très différent d'un gisement à l'autre et même d'une couche à l'autre. On doit d'abord distinguer la meulière à bâtir de la meulière à moulins⁵. Toutes deux sont des silices souvent jaunes ou ocre, criblées d'innombrables petites alvéoles très caractéristiques et qui les font ressembler à des éponges minérales; mais chacune ne convient qu'à des usages bien spécifiques. La meulière à bâtir possède des qualités sans égales pour la construction; légèreté, résistance aux agents atmosphériques et bonne isolation phonique et thermique ont fait d'elle la reine des pavillons de banlieue en région parisienne. Par contre, elle s'avère tout à fait impropre à la fabrication de la farine. Utilisée dans un moulin, elle ne résisterait pas à l'écrasement, se polirait rapidement et remplirait ses cavernes de grains mal moulus.

À l'inverse, la meulière à meules conserve toujours une surface rugueuse; même après des décennies d'usage intensif, ses cavités gardent des aspérités dures et tranchantes, les « éveilleurs », idéales pour broyer le grain⁶. Les fabricants de meules appelaient les alvéoles creuses le « frasier » ou « frassières », les parties pleines le « portans », « gardes » ou « défenses ».

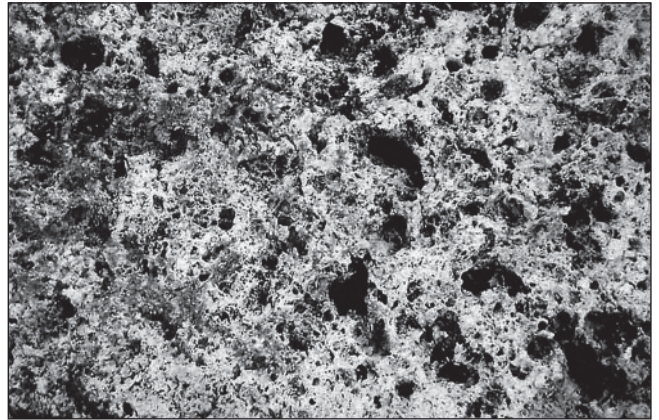
3 Auguste Piot témoigne de cette extension de l'appellation dans son *Traité historique et pratique sur la meulerie et la meunerie* (Montélimar, chez l'auteur, 1860, p. 17): « Nous ne citerons pas les noms des communes qui avoisinent La Ferté-sous-Jouarre. Les fabricants ne désignent pas leurs meules sous un autre nom que celui de La Ferté. » Elle est aussi attestée par Owen Ward, pour les pierres de Montmirail: « The stone was however of good enough quality for most of the quarries to be exploited on behalf of business in La Ferté, and the stones despatched in their names » (*French millstones. Notes on the millstone industry at La Ferté-sous-Jouarre*, s.l., The international molinological society, 1993, p. 11).

4 Charles Pomerol, « Une pierre de construction étroitement liée à son terroir: la meulière », *Carières et constructions en France et dans les pays limitrophes*, tome III, Paris, Éditions du CTHS, 1996, pp. 247-263. Pour une analyse géologique plus fouillée, on peut également consulter F. Menillet, *Les meulières du Bassin de Paris et les faciès associés. Rôle des altérations supergènes néogènes à quaternaire ancien dans leur genèse*, document du BRGM, Orléans, 1993, n° 222, 426 p. et J. Prévot, *Les meulières du sud de la région parisienne*, thèse de 3^e cycle, Paris VI, 1975, 136 p.).

5 Par souci de clarté, il ne sera pas fait état ici de la « caillasse », une roche très dure employée dans la construction et que l'on rencontre souvent dans les carrières à meules. Le lecteur désirant davantage de détails se reportera aux articles et ouvrages qui viennent d'être évoqués.

6 Charles Pomerol, « Une pierre de construction étroitement liée à son terroir: la meulière », *op. cit.*, p. 257.

Le nom des meules elles-mêmes variait en fonction de la dimension et de la densité des « frassières », et aussi selon la dureté, le grain et la couleur des « défenses ». Le géologue F. Ménillet définit ainsi cinq catégories différentes de briardes : les meules « œil-de-perdrix », à portans « grain de sel » (gris sale) et frassières bleuâtres ; les « bleues », à portans et frassières bleuâtres ; les « grain de sel », à portans et frassières gris sale ; les « roussettes », plus poreuses, à frassières plus grandes, moins dures et de couleur un peu ocre ; et enfin les meules « blanches », mélangées de calcaire siliceux⁷. Plus proche du monde des moulins, le meunier Auguste Piot en distingue un bien plus grand nombre : « On trouve le bleu, bleu vif, bleu foncé, bleu gris, bleu blanc, gris sucre d'orge, fleur de pêcher, etc. pour la couleur, la pierre poreuse à divers degrés, la pleine, la dure, la tendre pour le tissu. »⁸



Détail d'une meulière « grain de sel », à petites et moyennes éveillures.

Toutes ces « briardes » n'étaient pas de qualités égales. « En général », écrit César Bucquet, « elles sont médiocres lorsqu'elles sont rougeâtres, noirâtres et à grands trous ». Par contre, « elles sont bonnes lorsqu'elles sont à petits trous et bien persillées (...) et d'un grain blanc-bleu foncé, plein et doux »⁹. Les pierres bleues, que l'on désignait aussi du nom de « grand échantillon », passaient pour les meilleures de toutes. Lorsqu'ils en extrayaient une, les meuliers allaient jusqu'à payer 22 livres d'indemnité aux propriétaires des carrières¹⁰. Les pierres d'une autre couleur ou creusées d'un frasier plus grossier ne jouissaient pas d'une aussi bonne réputation. Pour elles, on ne versait que 3 livres aux propriétaires. À en croire les négociants ferroviaires, il est vrai juges et parties, la pire d'entre elles n'en égalait pas moins la plus belle des roches régionales¹¹.

Qu'elles soient bleues, blanches ou sucre d'orge, on attribuait en effet aux briardes des vertus incomparables pour la mouture des blés. Le caractère composite de la roche dont elles étaient faites leur permettait bien sûr, comme toute meulière qui se mérite, d'écraser le grain avec discernement, en douceur et sans pression excessive. Mais leur supériorité venait aussi et surtout de leur résistance à l'usure. Vingt, trente voire quarante ans après avoir été montée, une meule de La Ferté conservait toutes ses facultés, tout son « mordant », là où n'importe quelle autre pierre aurait déjà été remplacée depuis belle lurette. « Il est de notoriété publique, écrivait un auteur anonyme du XIX^e siècle, que les meules de La Ferté-sous-Jouarre font beaucoup plus de travail (...) et qu'elles durent de quarante à cinquante ans. »¹² Son opinion est confirmée par le témoignage des principaux intéressés. En 1809 par exemple, les meuniers du département de l'Eure « leur donnent la préférence et sont dédommagés des frais de premier établissement par la durée de ces meules » ; par rapport aux pierres extraites en Normandie, ils leur trouvent « un grain plus dur, un œil plus serré »¹³. La dureté de la silice briarde permettait enfin d'obtenir une farine dépourvue de poudre ou d'éclats de pierre – qualité à laquelle, on l'a vu, les Français d'Ancien Régime étaient particulièrement sensibles.

Auteurs au XVI^e siècle du premier ouvrage d'agronomie imprimé dans la France moderne, le fameux *Agriculture et Maison rustique*, Charles Estienne (1504-1564) et Jean Liébaut (1534?-

7 D'après F. Ménillet, cité par Charles Pomerol, *op. cit.*, p. 257.

8 Auguste Piot, *Traité historique et pratique sur la meulière et la meunerie*, *op. cit.*, p. XVII.

9 César Bucquet, *Manuel du meunier et du constructeur de moulins à eau et à grains*, nouvelle édition, Paris, Onfroy, 1790, pp. 33-34.

10 AN F 14/1312, procès des meuliers de Corfélix, mémoire des sieurs Delan et Bouchon, sans date (février ou mars 1776).

11 Du moins telle est l'opinion exprimée en 1878 par le marchand M. Vielle-Gatelier : « Les plus mauvaises pierres de La Ferté sont à peu près de la même qualité que les meilleures de la Dordogne » (cité par Owen Ward dans *French millstones*, *op. cit.*, p. 10).

12 Cité par Émile Erpelding, « Les pierres à moulins et l'industrie meulière de la Ferté-sous-Jouarre », *Fédération française des amis des moulins*, 1982, n° 7, p. 89.

13 AN, F 20/295, enquête sur les moulins de France, réponse du préfet de l'Eure, 30/01/1809.

1596) en connaissent déjà les mérites¹⁴. Dans l'édition publiée à Paris en 1578, ils en conseillent fortement l'usage à leurs lecteurs : « *Le laboureur ayant bien choisi le grain de froment, l'envoyera au moulin, soit à eau, soit à vent (...) qui ayt une meule de pierre fort dure tout d'une pièce, si possible est, telles que sont en Brie et Champagne, principalement à La Ferté-sous-Joarre.* » Par la suite, la réputation des briardes ne fait que s'amplifier¹⁵. Au milieu du XIX^e siècle, Auguste Piot ne trouve pas de mots assez forts pour chanter leurs vertus. D'après lui, « le jour où la France fut dotée de la découverte du silex-meulière de La Ferté-sous-Joarre, s'ouvrit pour la meunerie une ère nouvelle (...). Depuis que les habitants de cette contrée ont découvert cette ressource, ils sont devenus fabricants de meules, et de meules d'une qualité si supérieure que, malgré les découvertes opérées ailleurs, nul pays n'a pu leur ouvrir une concurrence redoutable, ni rien offrir d'aussi beau et d'aussi bon »¹⁶. Et il conclut d'une phrase superbe, invitant les meuniers du monde entier à « venir puiser à nos excellentes mines du bassin de Paris. C'est là que se trouve la Californie meunière »¹⁷!

Propos peut-être un peu excessif, voire un brin nationaliste. Écrivant lui aussi à l'époque de Napoléon III, Charles Touaillon tempère un peu la chaleur toute méridionale de Piot : « Je ne dis pas que les meules de La Ferté soient toutes parfaites, elles en sont même loin ; il existe un grand nombre de qualités de pierres, et les excellentes sont très rares. »¹⁸ Néanmoins, les clients étrangers, que l'on ne peut guère soupçonner de parti pris, les portent eux aussi en grande estime. Ainsi en 1811, les seigneurs de Montréal en imposent-ils l'usage à leurs meuniers ; « la bonne réputation des moulins, expliquent-ils, dépend en grande partie des moulanges ; le Séminaire doit toujours faire en sorte d'en avoir des meilleures ; on ne connaît pas encore en Canada de pierres aussi bonnes que celles d'Europe, dites *pierres à fusil* [*i.e.* des pierres de Brie] »¹⁹. De même en 1851, les meules de la société Gueuvin et Bouchon sont récompensées d'une médaille lors de la Grande Exposition Internationale de Londres²⁰. Enfin, il faut remarquer que les historiens actuels leur accordent toujours une place de choix. Les seuls à avoir publié des études un tant soit peu fouillées sur les productions de La Ferté-sous-Joarre sont un Luxembourgeois – Émile Erpelding, un Américain – Steven Kaplan, et un Anglais – Owen Ward ! Or tous trois reprennent en chœur les qualificatifs employés par les auteurs anciens : les briardes sont « d'une qualité exceptionnelle pour la fabrication des meules »²¹, « de haute qualité », « intelligentes »²², bref « the best millstones »²³.

14 Charles Estienne et Jean Liebault, *L'agriculture et maison rustique*, Paris, chez Jacques du Puys, 1578, 319 p. : livre V, chap. XX, « La boulangerie », p. 311, article « Moudre le grain ».

15 Voir *infra*, chapitre XI, « Une pierre servie par la science et la littérature ».

16 Auguste Piot, *Traité historique et pratique sur la meulerie et la meunerie*, Montélimar, chez l'auteur, 1860, p. 16.

17 Auguste Piot, *op. cit.*, p. 23.

18 Charles Touaillon, *La meunerie, la boulangerie, la biscuiterie, la vermicellerie, l'amidonnerie*, Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1867, p. 138 (cité par O. Ward, *French millstones...*, p. 9).

19 *Règles générales pour la conduite de tous les moulins*. Document aimablement communiqué par Corinne Beutler et évoqué dans son article « Les moulins à farine du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal (1658-1840) : essai d'analyse économique d'une prérogative du régime seigneurial », *Communications historiques*, Vancouver, 1983, pp. 184-207.

20 Owen Ward, *French millstones...*, *op. cit.*, p. 55.

21 Émile Erpelding, « Les pierres à moulins... », *op. cit.*, p. 85.

22 Steven Kaplan, *Les ventres de Paris. Pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1988, p. 191.

23 Owen Ward, *French millstones...*, *op. cit.*, p. 8.

Composant	La Ferté	Corfélix	Availle
Silice	98,26 %	97,77 %	97,75 %
Aluminium	0,29	< LD	0,3
Fer	0,1	< LD	0,11
Manganèse	< LD	< LD	< LD
Magnésium	< LD	< LD	< LD
Calcium	< LD	< LD	< LD
Sodium	< LD	< LD	< LD
Potasse	< LD	< LD	< LD
Titane	< LD	< LD	< LD
Phosphore	< LD	< LD	< LD
Perte au feu à 1 000°	1,12	1,46	1,21
TOTAL	99,77 %	99,23 %	99,37 %

Résultats des analyses chimiques des meulières de Brie et du Poitou.

Afin de permettre une comparaison des résultats obtenus, trois séries de chiffres sont données : ceux pour La Ferté et ceux pour les carrières de Corfélix (Marne) et d'Availle (Vienne). Analyses J. Morel, CRPG Vandœuvre-les-Nancy.

L'analyse en laboratoire de différents échantillons a effectivement confirmé la haute tenue des meules de La Ferté. Les meuliers les ont taillées dans une roche presque pure, à peine mâtinée d'un soupçon d'aluminium (0,29 %) et de fer (0,1 %). Surtout, leur teneur en silice atteint le chiffre record de 98 % ! Leur résistance aux tests mécaniques confine tout autant à l'excellence. Le plus médiocre des échantillons briards a éclaté sous une pression de 37 mégapascals, soit un score nettement plus élevé que les 10 à 30 mégapascals généralement atteints par les pierres des carrières régionales. Les meilleurs échantillons fertois quant à eux, affichent une résistance à la compression de 100 mégapascals, voire de 240 mégapascals si on leur ajoute leurs cousins tirés des meulières de Corfélix. En clair, cela signifie qu'un centimètre cube de pierre résiste sans faiblir à une pression d'une tonne (La Ferté) et même de 2,4 tonnes dans le cas de Corfélix. Dans l'absolu, une meule entière pourrait supporter le poids d'un cargo de plus de 24 000 tonnes ! Les tests d'éirement parlent le même langage : là où les pierres régionales cèdent dès 0,5 à 4 mégapascals, les briardes résistent jusqu'à 6,5 et même 10,8 mégapascals. Les meules de La Ferté surpassaient donc effectivement en qualité les autres pierres extraites à travers la France. Elles méritaient à juste titre les honneurs dont elles furent couvertes autrefois.

Site	masse vol.	porosité %	Vitesse axe	Vitesse diam.	Résistance à la compression (mégapascals)	Résistance à l'éirement (mégapascals)
La Ferté 1	2,09 – 2,12	20,8 – 21,4	5 034 5 082	5 090 5 104	37,6 – 62,9	9,4 – 10,8
La Ferté 2	2,02 – 2,13	17,5 – 20,8	5 019 5 150	5 077 5 250	84,2 – 100,3	6,5 – 9,5
Corfélix	2,36 – 2,39	10,3 – 11,6	5 162 5 266	5 131 5 148	139,4 – 240,0	4,5 – 12,4
Les Molières (91)	1,48 – 1,99	25,2 – 44,5	4 482 4 862	3 040 3 048	47,8 – 52,7	1,1
Availle (86)	1,38	48,2	4 689	2 916	9,7	1

Résultats des tests mécaniques des meulières de Brie et de leurs concurrentes.

Tests effectués par Y. Orengo, CNRS-Université Grenoble I.

Ceci dit, certains échantillons récoltés en d'autres sites du Bassin parisien ou même ailleurs en France peuvent se targuer de résultats aussi excellents par certains côtés. À 0,5 % près, les pierres de Corfélix (Marne), des Molières (Essonne) et d'Availle-en-Châtellerauld (Vienne)

alignent un taux de silice comparable à celui de La Ferté, tout en étant moins pollué par des résidus de fer ou d'aluminium. Aux épreuves mécaniques, La Ferté est dépassée d'une courte tête par la meulière de Corfélix et, chose beaucoup plus surprenante, par le calcaire gréseux de Saint-Julien-des-Molières (Hérault), qui ne rompt que sous 133 mégapascals de pression. Le palmarès de Corfélix et des Molières ne surprennent guère; ces villages se trouvent tous deux en Bassin parisien, dans le prolongement géologique du gisement de La Ferté. On saisit mieux dès lors, la confusion entretenue dès l'Ancien Régime par les négociants meuliers; ils avaient bien perçu les ressemblances entre les différentes carrières et en jouaient à leur profit, en confondant les unes et les autres sous une même étiquette. Les « fertaises » ou soit disant telles eurent d'ailleurs autrefois des détracteurs et des jaloux, à commencer par les fabricants de meules de Dordogne, qui dénoncèrent les abus d'appellation et clamèrent bien haut que leurs pierres de Domme ou de Bergerac valaient bien les briardes²⁴.

Néanmoins, même s'ils affichent quelques notes discordantes, les résultats des analyses chimiques et des tests mécaniques restent en faveur des fertaises. Si résistant qu'il soit, le calcaire gréseux de Saint-Julien était trop chargé en aluminium, en magnésium et en potassium pour donner entière satisfaction aux meuniers; contrairement aux briardes, il devait ternir la farine; en outre, ses grains se déchaussaient rapidement à l'usage et infestaient les gruaux. Les silices des Molières ou d'Availle quant à elles, si elles ne font pas montre des mêmes défauts, alignent d'autres handicaps: leurs pierres sont nettement plus poreuses que celles de La Ferté et bien moins résistantes aux efforts mécaniques; avec un taux de résistance à l'écrasement de seulement 9,7, les meules d'Availle-en-Châtellerauld rejoignent même dans la médiocrité nombre de roches locales. La sentence de la science demeure donc sans appel. La pierre de Brie était bien la meilleure pierre meulière du monde. Enfin, il est un point sur lequel aucun gisement français ni même du monde ne surpassait la supériorité de La Ferté: l'étendue et l'épaisseur de ses bancs. Alors qu'à Domme, à Houlbec et en forêt de Moulière, les meuliers devaient se contenter de blocs dispersés et jamais bien épais, les artisans briards disposaient d'un pactole roulant des flots puissants. En cela tout autant qu'en ses pierres, réside l'exception fertaise. Pour mettre au jour pareil trésor, les meuliers franciliens n'ont pas ménagé leurs efforts, bouleversant au passage le sol et le sous-sol de leurs villages.

UN PAYSAGE REMODELÉ PAR LES MEULIERS

Les carrières du Bassin parisien ont pris très tôt conscience de l'étendue des gisements de meulière. Au sommet des collines ou sur les flancs des vallées, des affleurements naturels venaient parfois à point nommé pour les guider. À défaut, lorsque la pierre tant convoitée se cachait sous les sédiments, ils la traquaient systématiquement à travers bois et champs, et même jusque dans les jardins et les cours des maisons²⁵! Pour ce faire, ils enfonçaient dans le sol de longues tiges de fer, les *broches*, qui leur permettaient de déceler la présence de blocs enfouis²⁶. Si la pierre était au rendez-vous, ils ouvraient alors des sondages de quelques mètres de diamètre – les « trous d'épreuve », qu'on appelait aussi des « provins », par analogie avec la technique employée pour reproduire la vigne (le « provignage »). Les registres des notaires évoquent de tels sondages à foison. Le 31 octobre 1730 par exemple, comparait « *Charles Regnault manouvrier demeurant au Tillet paroisse de Reuil, lequel a déclaré avoir fait ouvrir un trou d'épreuve scitué au Tillet près la rue de la Cuve sur et au dedans d'une pièce de terre a luy appartenant* »²⁷. Dès le règne de Louis XIII et peut-être depuis une époque bien plus ancienne, ces explorations sont pratiquées à grande échelle, sur de vastes territoires. Rien qu'à La Ferté,

24 Leurs reproches eurent des échos dans les journaux de l'époque, par exemple *L'Écho agricole* du 2/12/1878 (cité par Owen Ward dans *Les meuliers...*, *op. cit.*, p. 28).

25 En 1731, une carrière est ainsi ouverte « *dedans un jardin fermé de murs à pierres seiche situé devant la maison dudit Carré et dans un clot joignant ledit jardin sis au Tillet terroir de Jouarre* »; une grange dressée sur son chemin est détruite, et l'acte prévoit que le front de taille s'arrêtera à 3 m d'une maison... (AD 77, 22 E 169, S. Conroy, notaire à La Ferté-sous-Jouarre, permission de fouilles du 30/08/1731). Ainsi disparurent des hameaux entiers, comme ces maisons évoquées en Fontaine Cerise au début du XVII^e siècle, en un lieu où l'extraction meulière n'a laissé que de grands trous béants.

26 René Gandilhon, « Les meules à moulin de Saint-Martin d'Ablouis (XVII^e-XVIII^e s.) », *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne*, 1986, vol. 101, p. 186.

27 AD 77, 22 E 168, S. Conroy, notaire à La Ferté-sous-Jouarre, convention de marché de meules du 31/10/1730.

29 parcelles sont ainsi retournées, mises sens dessus dessous en l'espace de seulement trois ans, de 1649 à 1651²⁸. En Champagne aussi, les gens creusent de partout: « Pour trouver les pierres on fait des ouvertures de plusieurs pieds de profondeur, qu'ils appellent provins; on fait souvent beaucoup de ces provins inutilement, et on connoît à une certaine profondeur au grain de terre, si l'on peut espérer ou non de trouver une pierre à meule en fouillant plus avant, ce qui fait poursuivre ou abandonner le travail dans cet endroit. »²⁹ Grâce à ces efforts, et bien avant la naissance de la géologie scientifique, les meuliers acquièrent une connaissance empirique du sous-sol particulièrement développée, qui leur permet de suivre à la trace les gisements enfouis.

Dûment renseignés, les tailleurs de pierres purent donc ouvrir une multitude de chantiers, partout où se trouvait la meulière c'est-à-dire d'un bout à l'autre du Bassin parisien. D'après Charles Pomerol, au début du XIX^e siècle le nombre d'exploitations en activité aurait dépassé 200 en Brie, et atteint aussi 200 en Seine-et-Oise³⁰. On ne dispose pas de données aussi précises pour les siècles antérieurs. Néanmoins, les sources disponibles permettent d'estimer à au moins 200 les carrières exploitées simultanément aux XVII^e et XVIII^e siècles, et à plusieurs milliers l'ensemble des fronts de taille ouverts à un moment ou à un autre au cours de l'Ancien Régime. En l'état actuel de la recherche, la liste des communes concernées fait apparaître à elle seule 62 noms³¹. En voici le détail :

- dans le département d'Eure-et-Loir: Epernon;
- dans le département des Yvelines: Marly, Les Alluets-le-Roi, Chevreuse, La Verrière, Trappes, Saint-Germain-en-Laye;
- dans le département de l'Essonne: Les Molières, Boullay-les-Troux;
- dans le département de Seine-et-Marne: La Ferté-sous-Jouarre, Reuil-en-Brie, Luzancy, Saâcy-sur-Marne, Jouarre, Saint-Cyr-sur-Morin, Saint-Ouen-sur-Morin, Dhuisy, Coupru, Lésigny, Citry, Chamigny, Signy-Signets, Sept-Sors, Ussy-sur-Marne, Doue, Boitron, Orly-sur-Morin, La Trétoire, La Ferté-Gaucher, Provins;
- dans le département de l'Aisne: L'Épine-aux-Bois, La Chapelle-sur-Chézy, Villiers-Saint-Denis, Dompnin, Chartèves, Montreuil-aux-Lions, Romeny-sur-Marne, Charly, Chézy-sur-Marne, Château-Thierry, Passy-sur-Marne;
- dans le département de la Marne: Vauchamps, Montmirail, Margny, Verdon, Saint-Martin-d'Ablouis, Leuvrigny, Festigny, Vauciennes, Moussy, Corfélix, La Villeneuve-les-Charleville, La Chapelle-sous-Orbais, Le Thoult-Trosnay, Verzy, Mutigny, Trépail, Tauxières-Mutry, Chavot, Rilly, Epernay.

La plupart de ces localités ont gardé des vestiges encore bien visibles de leurs anciennes meulières. Tel est le cas du bien nommé village des Molières, dans le sud de la banlieue parisienne. Là, à portée de vue des grands ensembles des Ulis et de Chevry 2, juste derrière l'école communale et la croix des Valentins, un bois cerné de lotissements déploie sur 30 hectares un sol criblé de « trous d'obus », de part et d'autre d'un

*Les meulières des Molières (91).
Les carrières s'ouvrent dans le bois,
au fond de l'impasse. Au premier
plan, le socle de la croix
des Valentins rappelle leur souvenir.*



28 AD 77, 22 E 1, Rousselet, notaire à La Ferté-sous-Jouarre, permissions de fouilles accordées à plusieurs particuliers.

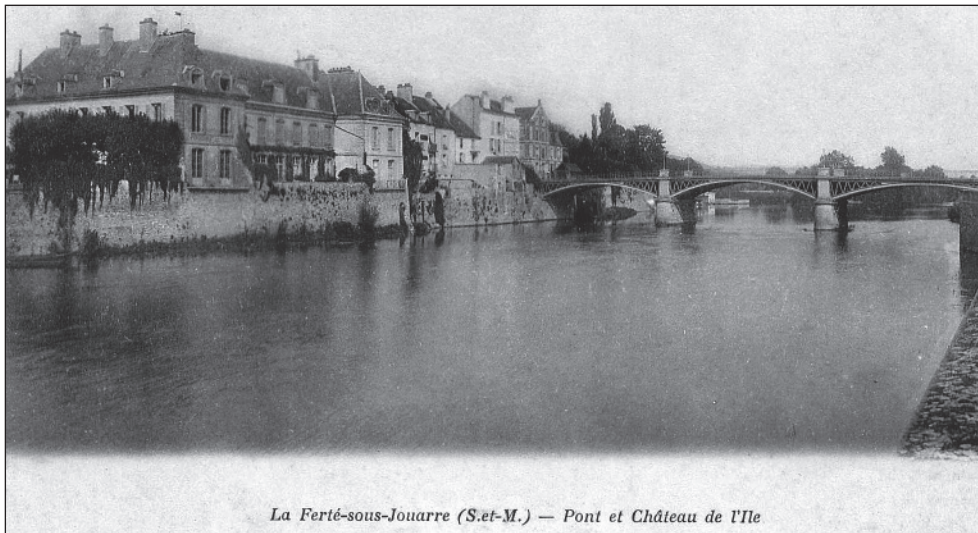
29 AN F 14/1312, mémoire du seigneur de La Villeneuve, 17/08/1773.

30 Charles Pomerol, « Une pierre de construction étroitement liée à son terroir: la meulière », *op. cit.*, p. 254.

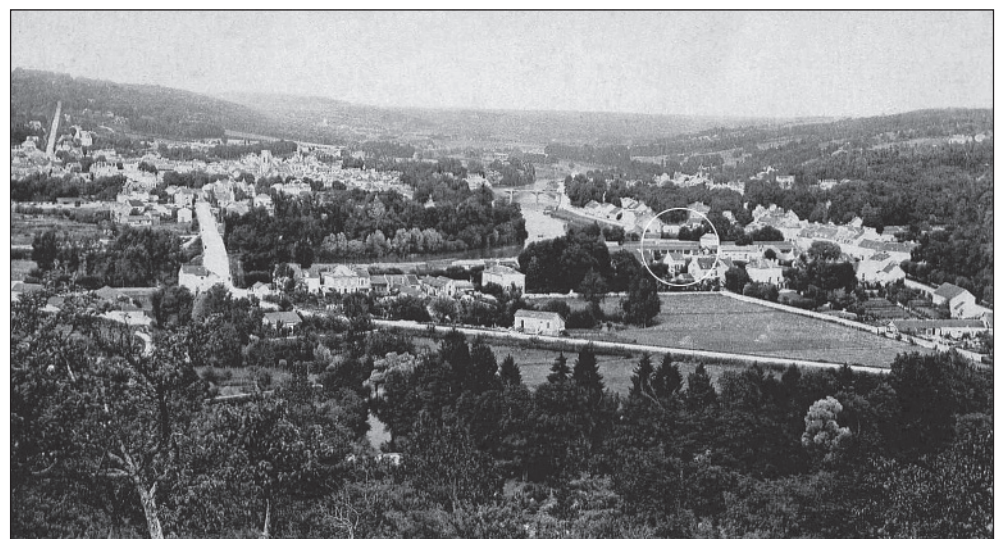
31 Cette liste a été dressée à partir des éléments publiés par Owen Ward, Émile Erpelding, Auguste Piot, Charles Pomerol, César Bucquet, Hubert Guérin (*op. cit.*), et à partir des informations recueillies dans les dossiers des Archives nationales (F 14/1312, F 20/295-296) et surtout dans les registres des notaires de La Ferté-sous-Jouarre (AD 77, 22 E 1 à 242, 1595-1803).

grand fossé. Du temps du roi Louis XIII, maître Jacques Bellot tirait de l'endroit les pierres à pain qu'il revendait aux meuniers du Hurepoix et aux marchands de La Ferté³². Presque deux cents ans plus tard, en 1809, les pierres des Molières, bien que jugées « *de troisième qualité* » s'exportaient encore jusqu'en Eure-et-Loir et en Loiret³³. À l'autre bout du Bassin parisien, en Champagne, les communes de Corfélix, de La Villeneuve-les-Charleville, de Vauchamps, de La Chapelle-sous-Orbais (etc.) offrent un paysage en tous points similaire, avec leurs centaines de cratères perforant les sous-bois, les uns circulaires, les autres rectangulaires³⁴.

La ville de La Ferté-sous-Jouarre. « La Ferté-sous-Jouarre (S. et M.) – Pont et Château de l'Île ». La vue est prise depuis les quais de la Marne, en rive gauche. Carte postale ancienne, vers 1900-1904, collection A. Belmont.



La Ferté-sous-Jouarre (S.et-M.) — Pont et Château de l'Île



« La Ferté-sous-Jouarre Vue panoramique », prise depuis la colline de Jouarre. Au centre, la ville s'étire de part et d'autre de la Marne, et apparaît bordée par les pentes du bois de la Barre (à gauche) et la colline de Tarterel (à droite). Au-dessus d'un champ, on aperçoit les ateliers d'une société meulière (cercle). Carte postale ancienne, vers 1910, collection A. Belmont.

32 AD 77, 22 E 67, Rousselet, notaire à La Ferté-sous-Jouarre, convention du 2/01/1641 entre Jacques Gautier, marchand de meules à La Ferté, et Jacques Bellot, marchand de meules « *au village des Meulliers de la comté de Limours* ». L'acte évoque également les meulrières du duché de Chevreuse, celles de la seigneurie des Trous, celles de La Verrière « *et autres lieux alentours* ».

33 AN F 20/295-296, enquête sur les moulins de France, 1809 : réponses du département d'Eure-et-Loir, du Loiret et de Seine-et-Oise.

34 Les sites champenois seront décrits de manière plus détaillée dans le chapitre X.

grosses fermes dispersées sur les plateaux, l'habitat s'est concentré en fond de vallée, au rythme d'un village par méandre ou peu s'en faut. En suivant le Petit Morin dans le sens du courant, on croise ainsi Orly, Saint-Cyr, Saint-Ouen, Biercy, Jouarre et sa grosse abbaye; du côté de la Marne, Saâcy, Luzancy, Chamigny, Reuil-en-Brie et enfin La Ferté.

La célèbre bourgade s'est développée de part et d'autre des rives de la Marne, juste en amont de son confluent avec le Petit Morin³⁵. Elle dut sa fondation et ses premières richesses à sa position stratégique, au carrefour de la rivière et de la route reliant Paris à Châlons-en-Champagne. D'abord qualifiée « au Col », avant de devenir « sous Jouarre », elle fut pourvue de remparts à l'époque médiévale, d'où son nom de « La Ferté » – littéralement « la forteresse »³⁶. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, ses 2 000 à 3 000 habitants³⁷ logeaient dans trois quartiers distincts : la ville, construite en rive droite de la Marne et sur la face convexe d'un méandre; l'Île, elle aussi close de murailles, et détachée du « continent » par un bras de la rivière; et enfin le faubourg, au-delà du pont, en rive gauche de la Marne. Tout près de la cité s'élèvent les trois collines qui



Gros plan sur le cœur de l'industrie meulière, le plateau du Tarterel à Reuil, Jouarre et La Ferté.

- 35 Sous l'Ancien Régime, La Ferté-sous-Jouarre dépendait de l'intendance de Paris, de l'élection et de la subdélégation de Meaux, du bailliage, de la prévôté et vicomté de Paris, et enfin du diocèse de Meaux.
- 36 Jean-Michel Desbordes, « Les origines de la vie urbaine en Brie : l'exemple de La Ferté-sous-Jouarre », *Revue d'Histoire et d'art de la Brie et du pays de Meaux*, 1977, n° 28, p. 71.
- 37 La population fertoise était de 471 feux en 1599, 541 feux en 1709, 629 feux en 1725, 800 feux en 1759, 3 569 habitants en 1790. Elle dépasse 7 000 habitants en 2004. Marie Le Mee-Orsetti, Jacques Dupaquier, René Le Mee, *Paroisses et communes de France : Seine-et-Marne*, Paris, CNRS, 1988.

ont fait sa célébrité : au nord celle du bois de la Barre, que le meunier mexicain vantait dans la publicité ; à l'est celle de Tarterel ; au sud celle de Jouarre. Ces collines sont aujourd'hui couvertes de bois, alors qu'elles accueillait autrefois rangs de vignes et champs de blé. La faute en incombe aux meuliers, dont les carrières ont complètement remodelé le paysage.

Pour comprendre l'ampleur atteinte en ces lieux par l'industrie meulière, il suffit de se promener dans le premier taillis venu. Partant de La Ferté, un sentier de grande randonnée – le GR11 – permet d'accéder aux bois de Tarterel, où l'exploitation fut la plus intense. Un coup d'œil sur la carte IGN révèle les vestiges à venir³⁸. Sur une longueur de trois kilomètres, entre le hameau des Bondons et celui du Tillet, 92 petites taches ont été dessinées, les unes brunes, les autres en bleu, qui correspondent à autant d'excavations. On croirait voir une copie de la carte de la forêt de Moulière, près de Poitiers. Sur le terrain, les carrières ne se laissent pas approcher immédiatement. Il faut marcher un peu sur le chemin, s'enfoncer dans les bois. Le visiteur ne comprend que petit à petit où il a mis les pieds. Ces moutonnements de la taille d'un camion, plus loin d'une maison, qu'il croyait d'abord naturels cessent d'apparaître comme tels ; ils sont trop régulièrement disposés et tranchent sur l'horizontalité du plateau, un peu comme des verrues sur la peau. À l'évidence, ils ont été construits de mains d'homme : ce sont des déblais de meulières. Une courte ascension confirme cette impression ; de l'autre côté de la crête, s'ouvre l'excavation que le tas de terre et de pierres masquait. Un trou ovale, aux bords abrupts, s'étend sur une trentaine de mètres de longueur et une dizaine de largeur. Le fond disparaît sous une eau noire, presque oppressante ; impossible de voir le front de taille et encore moins des alvéoles de meules. Déçu par le sous-sol, le regard se porte alors vers le bord opposé du trou, vers ce qui semble bien être un autre tas de déblais. Une fois celui-ci franchi, une seconde meulière apparaît effectivement. Peine perdue. Une dépression envahie par les eaux, encombrée d'arbres abattus par la grande tempête de 1999, reproduit point pour point la scène précédente. Le tas suivant, puis le suivant, puis le suivant encore, et ainsi de suite pendant des kilomètres, dévoilent le même décor monotone ; jamais il ne sera donné d'apercevoir un chantier un peu mieux conservé ni même un bout du rocher. En Tarterel, la nature s'est vengée en s'ingéniant à masquer les détails de l'activité passée.

Tout le plateau se présente ainsi. La campagne est comme bombardée, trouée d'une multitude de cratères de toutes tailles et de toutes formes. Calculer leur nombre précis s'avère impossible. La carte IGN, avec ses 92 taches, ne donne qu'une idée très éloignée de la réalité. Il faudrait pour bien faire, passer des mois à arpenter les sous-bois, à compter et dessiner chaque carrière ; ou bien couper tous les arbres et prendre une vue d'avion. Même à ce prix, le travail



*Les carrières du bois de Tarterel
à La Ferté.*

38 Carte IGN au 25 000^e, série bleue, n° 2514 E, « Coulommiers », un kilomètre à l'est de La Ferté-sous-Jouarre.